



indemnisation changement de poste, suite à un accident du travail?

Par **iceman098**, le **17/02/2021** à **10:50**

Bonjour à tous;

Je suis fonctionnaire territorial (dans un département) et ma collectivité m'a déclaré inapte à mon poste, suite à un accident du travail.

Il me propose une PPR (période préparatoire au reclassement) pour essayer de me trouver un poste adéquat. Cette PPR se déroulera à 75 Kms de mon domicile et l'éventuel poste qui suivra aussi.?

J'ai en effet perdu mes astreintes , et je dois maintenant faire 150 Kms par jour avec mon véhicule personnel, je dois en plus changer de metier.

Puis je demander une indemnisation pour ces préjudices??

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **17/02/2021** à **11:30**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique Territoriale...